



Le Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIEF) a retenu la formation infirmière comme un dossier prioritaire pour son réseau mondial. À cet égard, il entend maintenir une vigie rigoureuse et intervenir sur ce dossier à tout moment opportun. Pour ce faire, le SIDIEF souhaite s'assurer de la collaboration, sur une base continue, d'un groupe d'experts qui agit comme instance consultative, mais aussi comme moteur d'activités pertinentes. En créant ce conseil, le SIDIEF souhaite maintenir sa crédibilité comme porte-parole de la valeur indéniable de la formation infirmière au niveau universitaire.

MANDAT DU CONSEIL CONSULTATIF SUR LA FORMATION INFIRMIÈRE :

Le mandat du Conseil consultatif sur la formation infirmière est de collaborer à l'objectif du SIDIEF de promouvoir les recommandations de son mémoire intitulé : *La formation universitaire des infirmières et des infirmiers : une réponse aux défis des systèmes de santé*, dont celle d'instaurer un système d'enseignement universitaire couvrant les 1^{er}, 2^e et 3^e cycles d'études en sciences infirmières. Le comité doit notamment participer à l'élaboration d'une stratégie spécifique pour mettre en valeur la formation universitaire et en favoriser l'accès au plus grand nombre d'infirmières et d'infirmiers des pays de la francophonie. En ce sens, il devra renseigner le SIDIEF sur l'évolution des programmes de formation en sciences infirmières (initiale, spécialisation et pratiques avancées) et être à l'affût de toute nouvelle tendance en matière de formation afin d'assurer la pertinence et la mise à jour des recommandations du SIDIEF dans ce domaine. Il devra ainsi exercer une vigilance pour connaître les nouvelles initiatives et les opportunités de développement afin de formuler des recommandations au conseil d'administration.

APERÇU DES LIVRABLES ATTENDUS :

Le Conseil consultatif sur la formation infirmière devra, notamment :

- Assurer une veille stratégique à des niveaux national, régional et international, notamment en s'intéressant aux recommandations émises par divers organismes et des travaux en cours dans différent(e)s pays ou régions de la francophonie.
- Identifier un thème prioritaire à développer au cours d'un mandat.
- Produire un plan de travail triennal, notamment afin d'assurer la production annuelle d'activités de rayonnement, comme la production de publications ou d'articles d'experts susceptibles d'être édités par le SIDIEF, conférences en ligne, etc.
- Proposer au conseil d'administration des activités de représentations politiques pertinentes, le cas échéant, et identifier des occasions de collaborations ou de partenariats en lien avec le mandat du conseil consultatif.
- Participer aux efforts de promotion de la formation infirmière universitaire, notamment en rédigeant des messages-clés ou des articles d'opinion et en présentant les travaux du SIDIEF sur la formation dans différents événements.
- Analyser les demandes d'appuis reçues au SIDIEF pour le développement de programmes universitaires en sciences infirmières, notamment en Afrique francophone, et énoncer des recommandations à l'intention du conseil d'administration sur le suivi nécessaire.
- Proposer une activité particulière susceptible d'être intégrée au congrès mondial triennal ou à l'assemblée annuelle.
- Produire un rapport d'activités qui sera ajouté au Rapport annuel du SIDIEF.